Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Québec

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Montréal

Le BAPE publie son rapport sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal

Québec, le 14 octobre 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport d'enquête et d'audience publique sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec.

Le rapport contient une synthèse des opinions exprimées par les participantes et participants ainsi que l'analyse, les constats et les avis de la commission d'enquête. Deux documents qui synthétisent le rapport sont également rendus disponibles : le document ***En un clin d'œil*** résume sur une page les travaux de la commission et ses conclusions, tandis que ***Les faits saillants*** offrent davantage de détails, notamment sur ses constats et avis.

Rappelons que le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique à la demande de la ministre responsable de l'Environnement. La commission chargée d'examiner le projet était composée de Marie-Eve Fortin, présidente, et de Mireille Paul, commissaire. Son mandat d'une durée de quatre mois s'est déroulé du 1er juin au 29 septembre 2026.

Liens rapides

En un clin d'œil
Les faits saillants
Rapport complet
Page Web du dossier

– 30 –

Source :
Karine Lavoie, conseillère en communication
581 925-0670 | 1 800 463-4732
mur-simon-sicard@bape.gouv.qc.ca